

Quel que soit votre degré de cyber-vulnérabilité, il est important de protéger le patrimoine et l'image de votre société ainsi que vos clients de malveillances internes et/ou externes. À l'heure de la massification des objets connectés et du Big Data, le système d'information est une source de fragilité car elle constitue la clé de voûte de tout le fonctionnement des entreprises actuelles.

TOUTES les entreprises sont concernées par les cyber-risques, que vous soyez une TPE ou un grand groupe.

LES PRINCIPALES MENACES



Fuites des données sensibles



Perte de service essentiel



Défaillance logicielle



Déni de service



Acte de sabotage



Logiciel malveillant

COMMENT PREVENIR UNE ATTAQUE ?



PRÉVENTION TECHNIQUE ET JURIDIQUE

- Appréhender le périmètre de son système d'information
- Réaliser des audits réguliers : prévention / détection / réaction en cas d'incidents de cyber-sécurité
- Prévoir un plan d'actions dès que l'attaque est avérée et les conséquences.



PRÉVENTION HUMAINE

- Sensibiliser vos employés et dirigeants aux cyber-menaces et présenter les points d'entrée les plus classiques d'attaques.
- Former vos préposés ayant accès aux données les plus sensibles : leur faire prendre conscience qu'ils sont la cible préférée des hackers et que leur vigilance peut être le premier moyen de protection de vos données et systèmes.



PRÉVENTION FINANCIÈRE

Ne pas se demander SI la cyber-attaque arrivera, mais QUAND elle arrivera : ANTICIPER

En plus des mesures techniques et humaines de prévention, il est primordial de limiter les conséquences de plus en plus lourdes de ces incidents et quasi inévitables, par un transfert de risque à un assureur que votre courtier expert vous recommandera.

C'EST L'OBJET DE NOTRE GARANTIE CYBER'ASSUR[®]

QUE COUVRE VOTRE ASSURANCE ?



ASSISTANCE

- Frais d'expertise informatique (pour identifier et réparer la faille)
- Frais d'avocat (pour ouvrir un dossier de recours, gérer les réclamations de tiers, procéder aux obligations de notification)
- Frais de communication et de gestion de crise (auprès du public, des clients, des actionnaires, etc.)
- Frais de récupération des données perdues, volées ou endommagées



DOMMAGES SUBIS PAR L'ENTREPRISE

- Perte de revenus consécutive à une cyber-attaque et coût des mesures correctives mises en place
- Frais de notification de la violation de données aux régulateurs (CNIL) et aux personnes physiques
- Cyber-extorsion : rançon / négociation
- Accompagnement de l'assuré en cas d'enquête administrative, et prise en charge des sanctions prononcées quand elles sont assurables
- Cyber-fraude
- Piratage téléphonique

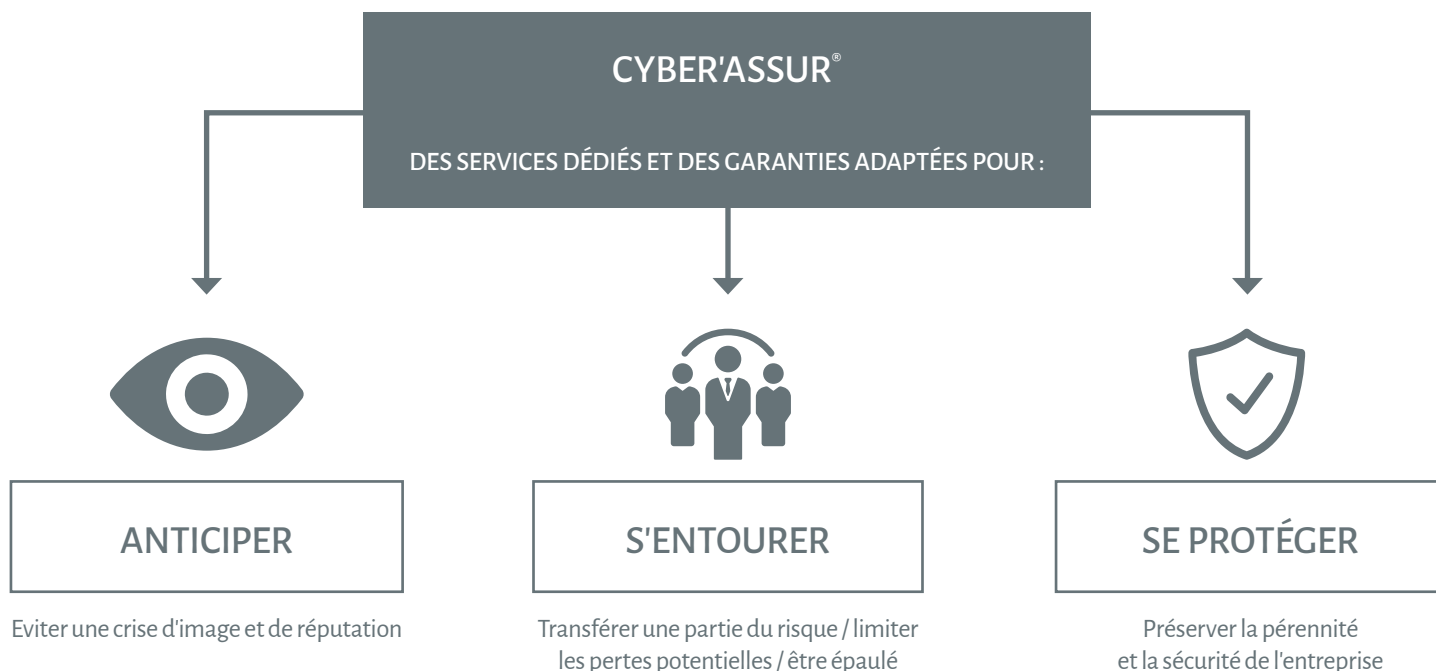


DOMMAGES CAUSÉS À DES TIERS

- Violation de données personnelles : indemnisation des personnes physiques concernées
- Dommages & Intérêts en cas de compromission de données confidentielles de tiers ou de transmission de virus
- Prise en charge des réclamations de tiers consécutives à la diffusion de contenu sur les sites internet et les comptes de réseaux sociaux de l'entreprise (diffamation, atteinte à la vie privée, etc.)

CE QU'IL FAUT RETENIR

Votre système d'information (cloud, réseaux sociaux, mobilité / BYOD, e-commerce, réseaux d'entreprise, systèmes centraux...) est protégé mais il n'est pas infaillible !



**Vous n'imagineriez pas ne pas assurer vos bâtiments et matériels contre l'incendie ?
Même réflexe à avoir pour votre réseau informatique, vos données propriétaires et clients
contre les actes malveillants internes ou externes.**



POURQUOI PASSER PAR CRF ASSURANCES ?

- Expert des Risques Financiers depuis 1999.
- Un accompagnement à tous les stades de votre développement : de l'amorçage en passant par votre développement à l'international, jusqu'à l'introduction en bourse sur un marché français ou étranger.
- Des VIP² à votre écoute : nos Vrais Interlocuteurs Pointus et Passionnés vous répondent en direct et non une plateforme de souscription.
- Indépendant, notre cabinet sollicitera pour vous tous les assureurs du marché pour vous garantir les meilleures couvertures et conditions tarifaires.
- Une réactivité engagée.
- Des services intégrés innovants :
 - Audit de vos risques.
 - Conseils en matière de prévention.
 - Suivi de vos risques à l'étranger, via Globex International, réseau international de courtiers indépendants dont CRF Assurances est membre.
 - Information continue et veille juridique.
- Une expérience validée de la gestion de sinistres.

Pour un conseil ou une étude, contactez-nous au 01 55 46 80 60 ou sur contact@crfassurances.com

CRF Assurances

Le plus grand risque, c'est de penser que vous ne risquez rien

T + 33 1 55 46 80 60 - F + 33 1 55 46 96 60 - Site Web www.crfassurances.com

Société de Conseils et de Courtage d'Assurances - SARL au capital de 30 000 Euros - RCS Nanterre B 452 673 056 - N° ORIAS : 12 066 287 - Site Web : www.oriass.fr

Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes au Code des Assurances.